

Changements dans la méthodologie de l'Enquête sur le budget ouvert et révisions de l'Indice sur le budget ouvert et les bases de données de l'enquête

En se fondant sur les apports reçus des chercheurs ou issus d'intensives révisions internes, le Partenariat budgétaire international (IBP) a réalisé trois changements dans la méthodologie appliquée à son Enquête sur le budget ouvert, qui sert de base à l'Indice sur le budget ouvert (IBO). Le premier changement concerne le calendrier de publication des huit documents budgétaires clés évalués par l'enquête. Le second changement est l'inclusion du budget adopté dans le calcul des résultats du pays pour l'IBO. Le troisième changement se fonde sur des commentaires reçus d'experts du Brésil et du Nigeria qui ont conduit à la révision de réponses à quelques questions utilisées pour évaluer ces pays. Chacun de ces changements est décrit plus en détail ci-dessous.

1. Définition des documents mis à la disposition du public

Pour qualifier un document de mis à la disposition du public, l'Enquête sur le budget ouvert requiert d'un document budgétaire qu'il soit disponible pour tous les membres du public qui en font la demande à la source; elle requiert également que les documents soient publiés à une certaine date. Ce dernier réquisit est crucial puisqu'il implique de déterminer si le public obtient l'accès aux documents budgétaires suffisamment de temps avant la conduite du processus approprié de prise de décision budgétaire pour lui permettre de documenter son implication dans ce processus. I

Etant donnée l'importance de la publication opportune de l'information budgétaire, l'IBP a décidé de définir plus clairement les limites de temps dans lesquelles chacun des huit documents budgétaires clés peut être considéré comme mis à la disposition du public de façon opportune. En faisant cela, l'IBP a répondu à l'une des questions posées par les chercheurs: « jusqu'à quand un document budgétaire évalué par l'Enquête sur le budget ouvert peut-il être rendu public et offrir encore assez de temps pour une participation significative du public dans les décisions prises découlant de ce document? » Si un document est publié après les limites de temps définies dans la méthodologie modifiée de l'enquête, ce document est considéré comme « Produit mais non mis à la disposition du public ».

L'IBP applique actuellement ces critères à l'Enquête sur le budget ouvert 2010, dont les résultats seront communiqués en octobre 2010. Afin de maintenir la cohérence avec les évaluations réalisées lors des séries précédentes de l'Enquête sur le budget ouvert, l'IBP a appliqué sa méthodologie révisée pour réévaluer les résultats de l'Enquête publiés en 2006 et 2008.

Une liste contenant les nouvelles limites de temps dans lesquelles devraient être publiés les documents budgétaires clés évalués par l'enquête est fournie ci-dessous. La liste contient six documents budgétaires puisqu'il n'y a eu aucun changement dans la méthodologie utilisée pour évaluer la Déclaration préalable au budget et la Proposition budgétaire de l'exécutif.

- Budget adopté: le document doit être rendu public pas plus tard que trois mois après son approbation.
- Budget des citoyens: puisque ce document peut se fonder soit sur la Proposition budgétaire de l'exécutif, soit sur le budget adopté, pour être considéré comme mis à la disposition du public, il doit être communiqué avec (ou environ en même temps

que) ces documents – à condition bien sûr que ces documents soient publiés dans les limites de temps établies par l'Enquête sur le budget ouvert.

- Rappports en cours d'année: ces documents doivent être rendus publics pas plus tard que trois mois après la fin de la période de couverte par le rapport.
- Rapport de milieu d'année: ce document doit être rendu public pas plus tard que trois mois après la fin de la période couverte par le rapport.
- Rappports de fin d'année: ces documents doivent être rendus publics pas plus tard que deux ans après la fin de la période couverte par le rapport.
- Rapport d'audit: ce document doit être rendu public pas plus tard que deux ans après la fin de la période couverte par le rapport.

Comme mentionné ci-dessus, afin de maintenir la cohérence entre les itérations de l'Enquête sur le budget ouvert, l'IBP a appliqué ces critères révisés aux enquêtes de 2006 et 2008. Cela a affecté les résultats de l'Indice sur le budget ouvert pour certains pays, ce qui se reflètera dans les bases de données révisées publiées par l'IBP. Tous les changements dans les Enquêtes sur le budget ouvert précédentes sont décrits ci-dessous.

Base de données 2006 de l'Enquête sur le budget ouvert

- *République tchèque*: le rapport de milieu d'année n'a pas été publié dans les trois mois après la fin de la période couverte par le rapport et, par conséquent, ce document est désormais considéré comme « produit mais non disponible ». De ce fait, le sous-résultat pour ce document est passé de 83 à 0 et le résultat d'ensemble sur l'Indice sur le budget ouvert pour la République tchèque est passé de 64 à 61 points.
- *Namibie*: le rapport d'audit utilisé pour remplir l'Enquête sur le budget ouvert 2006 a été rendu public plus de deux ans après la fin de la période couverte par le rapport. Par conséquent, ce document n'est pas considéré comme mis à la disposition du public. Le sous-résultat pour ce document est passé de 25 à 0, tandis que le résultat d'ensemble de la Namibie sur l'Indice du budget ouvert est passé de 51 à 50 points.

Base de données 2008 de l'Enquête sur le budget ouvert

- *République tchèque*: le rapport de milieu d'année n'a pas été publié dans les trois mois suivant la fin de la période couverte par le rapport et par conséquent, ce document est désormais considéré comme non mis à la disposition du public. De ce fait, le sous-résultat pour ce document est passé de 92 à 0 et le résultat d'ensemble sur l'Indice est passé de 66 à 62 points.
- *Malawi*: le rapport d'audit utilisé pour remplir l'Enquête sur le budget ouvert 2008 a été communiqué au public plus de deux ans après la fin de la période couverte par le rapport. Par conséquent, le sous-résultat pour ce document est passé de 58 à 0 et le résultat d'ensemble pour le Malawi sur l'Indice est passé de 29 à 27 points.

2. Inclusion du budget adopté dans les résultats de l'Indice sur le budget ouvert

Dans l'Enquête sur le budget ouvert 2006, le budget adopté était disponible pour l'ensemble des 59 pays inclus dans l'enquête. Comme tous les pays avaient obtenu le même résultat pour ce document, l'IBP n'a pas utilisé les résultats du pays pour ce document dans le calcul pour l'Indice sur le budget ouvert 2006.

Dans la série suivante de l'enquête, l'Enquête sur le budget ouvert 2008, l'IBP a découvert que certains pays ne communiquaient pas le budget, même après son approbation par la législature. Pour maintenir la cohérence dans les hypothèses utilisées pour calculer les Indices sur le budget ouvert de 2006 et 2008, l'IBP a décidé d'exclure les résultats concernant le Budget adopté de l'Indice sur le budget ouvert 2008. Cependant, l'IBP reconnaît qu'il existerait des différences dans les résultats de certains pays de l'enquête si les résultats concernant le budget adopté étaient inclus dans le calcul de l'Indice sur le budget ouvert. Par conséquent, l'IBP a décidé d'inclure dans le calcul du résultat total d'un pays dans l'Indice le résultat pour l'unique question sur les budgets adoptés qui fait partie du Questionnaire sur le budget ouvert (Question 81 en 2008, Question 83 en 2006). L'inclusion de ces résultats a conduit à des révisions dans les Indices sur le budget ouvert de 2006 et 2008.

Sur la base de ces révisions, les résultats pour tous les pays inclus dans l'enquête de 2006 sauf un ont légèrement amélioré; le seul pays dont le résultat a diminué (d'un point) est le Bangladesh. Les améliorations sont plus visibles pour les pays en queue du classement, puisque la valeur marginale d'une réponse positive est plus importante pour eux. Etant donné que l'augmentation due à la disponibilité du budget adopté est extrêmement petite (puisque 92 questions sont incluses dans le calcul de l'Indice sur le budget ouvert et que le résultat maximal que tout pays peut atteindre est de 100 points), pour de nombreux pays le résultat d'ensemble sur l'indice demeure inchangé (seuls les résultats de 20 pays ont changé).

Pour les pays de l'Enquête sur le budget ouvert 2008, ce changement a conduit à la baisse des résultats sur l'indice de quelques pays qui ne publient pas le budget adopté, qui sont la Chine, la Guinée équatoriale, l'Arabie saoudite et le Soudan. Pour tous les autres sauf un (la Namibie), les résultats sont restés les mêmes (50 pays) ou ont augmenté (30 pays).

3. Révisions additionnelles aux résultats du Brésil et du Nigeria

Les bases de données de l'Enquête sur le budget ouvert 2006 et 2008 ont été modifiées à partir des commentaires que l'IBP a reçus d'experts en gestion des finances publiques du Brésil (pour l'enquête 2006) et du Nigeria (pour l'enquête 2008). Ces changements sont détaillés ci-dessous.

Base de données 2006 de l'Enquête sur le budget ouvert

Le résultat du Brésil dans l'Indice sur le budget ouvert 2006 a changé du fait de révisions dans les réponses aux questions suivantes du questionnaire 2006 pour évaluer le Brésil: les questions 54, 62, 99 et 118. Une description des changements réalisés pour chacune de ces questions est disponible dans le questionnaire révisé du Brésil, mis en ligne sur le site Internet de l'IBP à www.openbudgetindex.org. Les changements dans les évaluations de ces questions ont conduit le résultat du Brésil à passer de 73 à 74 points, et le sous-résultat pour la Proposition budgétaire de l'exécutif pour le Brésil est passé de 79 à 80 points.

Base de données 2008 de l'Enquête sur le budget ouvert

La réponse à la question 114 du questionnaire du Nigeria a été modifiée, passant de « b » à « a ». Cependant, cela n'a pas affecté son résultat dans l'indice parce que les réponses à cette question ne sont pas incluses dans le calcul de l'Indice sur le budget ouvert. Une description de cette modification est disponible dans la version révisée du questionnaire du Nigeria mise en ligne sur le site Internet de l'IBP à www.openbudgetindex.org.